Vendredi 28 novembre 2014 à 07:52

[**Proposition à la Communauté urbaine Creusot Montceau**](http://montceau-news.com/montceau_et_sa_region/blanzy/220660-proposition-a-la-communaute-urbaine-creusot-montceau.html)

**Ré-Publ-Eau pour une régie d'eau communautaire !**

Ce mercredi 26 novembre, une douzaine de personnes sont venues assister à une première réunion constitutive de l’association Ré-Publ-Eau (Association pour une Régie Publique de l’Eau sur la CUCM), à l’initiative de Gilles Kieny.

 Les discussions ont d’abord porté sur la mission de l’association. Fort du constat des factures d’eau élevées sur la communauté urbaine et de la fin prochaine de la délégation de service public accordée à Veolia, Gilles Kieny a expliqué les avantages d’une régie communautaire : d’abord une baisse des factures d’eau, ensuite une meilleure visibilité sur l’entretien des réseaux.

 Allant dans ce sens, un membre de l’assemblée a indiqué qu’au Creusot, certaines canalisations dataient encore des Schneider et comportaient donc du plomb.

 Rapidement, les échanges de l’assemblée ont montré la nécessité d’élargir les échanges d’informations avec l’ensemble des communes de la communauté urbaine.

  Une autre personne a rappelé qu’une précédente association s’était intéressée au sujet et avait eu des succès auprès de la CUCM, en réduisant la durée de la convention entre la communauté et Veolia à 30 ans. Cette convention arrivera à sa fin en 2017.

 **Informer les citoyens-consommateurs**

 Gilles Kieny a expliqué sa motivation d’abord par sa sensiblisation lorsqu’il était à Grenoble.

 Puis une conférence de Gabriel Amard, l’an dernier l’a conforté. Il fallait faire quelque chose.

 En se renseignant sur les différentes expériences au niveau national, il a constaté des baisses significatives de factures d’eau pour les usagers, lorsque les communautés de communes décidaient de reprendre la gestion de la régie d’eau : ainsi à Annonay en Ardèche, les factures ont baissé de 27 %.

 Informer les citoyens est donc le but premier de l’association, qui se présente comme apolitique. Cela semble essentiel à Gilles Kieny, car l’eau appartient à tous : « vu le sujet, cela doit être au-delà de la politique ».

 L’association souhaite aussi accompagner les élus en apportant son point de vue, tout en étant conscient que les choix sont bel et bien politiques.

 **Une étude entre les mains de David Marti**

 Par la suite, les débats de l’assemblée se sont focalisés sur une étude portant sur le futur de la délégation de service public. Gilles Kieny a indiqué ne pas avoir eu accès aux résultats.

 Les personnes présentes ont montré un vif intérêt à en connaître le contenu. Il semble que la première action de l’association se portera sur la prise de connaissance du dossier de l’étude, avec aussi la ferme volonté de diffuser l’information au plus grand nombre.

 **Un premier bureau constitué**

 Après discussion et correction des statuts de l’association, le bureau a été constitué : Gilles Kieny est élu Président, Jean-Claude Hamon, Trésorier et Séverine Girard-Leleu, Secrétaire.

 Ce premier bureau est susceptible d’évoluer lors de la prochaine assemblée générale qui se tiendra le mercredi 28 janvier 2015 à 18h30 à la Maison des Sociétés de Blanzy.

 D’ici là, Ré-Publ-Eau compte agrandir son réseau sur la communauté et s’approcher d’associations existantes.
Pour plus d’informations, vous pouvez les contacter par mail republeau@yahoo.fr ou au 03.85.68.12.21.

**Emilie Mondoloni**









